La Sécurité routière lance une grande campagne de mobilisation pour lutter contre une réalité trop méconnue : le nombre de blessés sur les routes baisse beaucoup moins vite que celui des personnes tuées.

Un accident peut durer toute une vie. C'est le message du nouveau film de la Sécurité routière réalisé avec sept grands blessés de la route comme acteurs témoins. Ce film, « Combien de temps... », est diffusé à la télévision et sur Youtube à partir du vendredi 13 février 2015, veille des grands départs en vacances d'hiver.

Sur la route, des vies fauchées et des blessés à vie

En levant le voile sur les blessures irréparables que peut provoquer une seconde d'inattention sur la route, la Sécurité routière poursuit plusieurs objectifs : sensibiliser les Français au trop grand nombre de personnes blessées sur la route (900 chaque 24 heures dont 100 gravement), et permettre à chacun de diffuser à son entourage un appel à la vigilance pour éviter de blesser ou d'être blessé.

« Combien de temps allons-nous continuer à croire que réparer les corps peut suffire à réparer les vies ? »

Ces mots, en voix off, accompagnent les premières images du film de la Sécurité routière. Cyril, Franck, Alan, Maryse, Aurélien, Marius et Sébastien en sont les acteurs témoins. Tous sont des grands accidentés de la route soignés à Garches dans les Hauts-de-Seine ou à Ploemeur dans le Morbihan. Ces blessés graves ont accepté, avec leurs proches et leurs soignants, d'être filmés dans leur quotidien pour que le message diffusé par la Sécurité routière soit le plus vrai possible, sans artifice ni tricherie. À l'écran, aucun d'entre eux ne parle pour laisser toute la force à l'image mais tous ont également accepté de raconter leur accident, leur histoire, leur vie dans une interview vérité, accessible à tous sur Internet.

Voir le film « C ombien de temps ... »

Mobilisons-nous et agissons

Il y a des suites après un accident : des séquelles physiques, cognitives, psychologiques, familiales, pour les victimes mais aussi pour leur entourage. Sans négliger les conséquences économiques et sociales (perte d'emploi, réaménagement des lieux de vie, attente d'indemnisations, ...). Pour le faire savoir au plus grand nombre, la Sécurité routière met à disposition une plate-forme digitale d'engagement afin d'encourager le partage avec son réseau social. En se connectant chaque internaute peut :

· Partager la parole des protagonistes du film ainsi que celle de leurs proches et de leurs soignants, avec son entourage (Facebook, Twitter).

· Prendre la parole pour témoigner à son tour

Une application permet de réenregistrer le texte du film sur une version muette avec sa propre voix. Le texte « Combien de temps ... » défile sur l'écran pendant l'enregistrement. L'internaute obtient une version personnalisée du film TV qu'il peut envoyer à son entourage (Youtube, Facebook, Twitter).

Cette expérience a pour but de créer une plus grande proximité avec le film en démultipliant l'émotion ressentie par celui qui la mène mais aussi par ceux qui recevront ce message porté par une voix familière et proche.

· Passer de la parole aux actes

L'internaute peut également télécharger gratuitement l'application inédite « Mode conduite » qui permet de mettre son téléphone portable en veille quand il conduit. Un message d'indisponibilité bienveillant répond à tous ceux qui appellent ou « textotent », avec un message d'appel à la prudence (disponible sur Androïd).

Une nouvelle approche statistique des blessés graves de la route

Une définition européenne du blessé grave vient d'être mise en place. Elle s'appuie sur l'échelle de gravité des blessures utilisée couramment par les professionnels de santé. L'objectif est de compléter l'éclairage apporté par le fichier national des accidents de la route. Celui-ci est renseigné par les forces de l'ordre qui continuent d'enregistrer les blessés hospitalisés dont elles ont connaissance, à plus ou moins 24 heures.

En France, le fichier des hôpitaux ne signale généralement pas si les blessés sont victimes d'accident de la route. Il a donc été demandé à l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR) de construire une méthodologie visant à mieux connaître les blessés graves de la route comme le souhaite l'Europe.

Cette étude estime à 35 000 le nombre de blessés graves, par an, dans notre pays. 70 % d'entre eux sont des usagers vulnérables
: 15
000 usagers de deux-roues motorisés, 10
000 automobilistes, 5
000 cyclistes et 4
000 piétons.

La majorité de ces personnes a été blessée à vie dans des accidents de la route survenus seuls, c'est-à-dire sans collision avec un tiers. La jeunesse est particulièrement touchée : chaque année, 14
000
personnes blessées dans un accident de la route ont moins de 30
ans.